



Communiqué de presse du 05 novembre 2007

AVE : la FNC demande aux pouvoirs publics les moyens d'éviter toute nouvelle crise sanitaire

Les éleveurs de chevaux et de poneys ont été les premières victimes de l'épizootie de l'Artérite Virale Equine (AVE) 2007.

Pour la FNC, cette grave crise sanitaire a d'ores et déjà de lourdes conséquences économiques. Les entreprises doivent en effet, non seulement faire face aux pertes subies (nombreux avortements, décès de poulains, réduction de la production de lait, arrêt de la saison de monte pour les étalons infectés,...) et aux manques à gagner, mais aussi à d'importantes charges vétérinaires liées aux contrôles sanitaires et aux soins qui résultent de cette épidémie.

Des mesures à la fois conjoncturelles et structurelles auraient dû être prises !

Une délégation de la FNC, conduite par sa Présidente Marianne Dutoit, s'est donc rendue au Ministère pour expliquer à Jérôme-André Gauthier, Conseiller du Ministre Barnier, l'importance d'agir pour aider les éleveurs les plus touchés à passer le cap et pour éviter, à l'avenir, qu'une nouvelle crise de cet ordre puisse se reproduire.

Mais pour le Ministère, l'AVE est une M.D.O. (maladie à déclaration obligatoire), sous l'unique responsabilité des professionnels de la filière. L'Etat n'a donc pas à intervenir et encore moins à gérer sur le plan financier les conséquences de cette crise sanitaire...

Marianne Dutoit, prenant acte du désengagement de l'Etat sur le plan économique, malgré le manque avéré d'organisation de la filière, a demandé avec force que les pouvoirs publics donnent enfin les moyens aux professionnels du cheval d'anticiper et de gérer au mieux toute nouvelle épizootie, notamment :

- En reclassant l'AVE en M.L.R.C. (maladie légalement réputée contagieuse) prise en charge par les services vétérinaires ;
- En interdisant la monte à tout cheval entier n'ayant pas subi de contrôle sanitaire ;
- En faisant rentrer les équidés dans le champ de compétences des E.D.E. ;
- En permettant l'accès au fichier S.I.R.E. ;...

De son côté, la FNC proposera dans les prochaines semaines à la FNSEA et aux Jeunes Agriculteurs de réunir un « comité politique » de veille sanitaire, mobilisant toutes les compétences du RESPE pour réfléchir à des mesures de police sanitaire adaptées et efficaces, à communiquer au plus vite à tous les éleveurs.

« Le pire est peut-être hélas à venir, à nous professionnels de collectivement l'anticiper... » a conclu à la sortie du Ministère Henry Brugier, Secrétaire Général de la FNC...

Contact : Ana BALDIE, Directrice de la FNC – 01 45 63 05 90